

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.11.2022		22.237	DFS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Commission des finances</b>	<b>Lié à (facultatif) :</b> ad 22.035
<b>Titre : Pour que les communes puissent établir leur budget sur des bases solides</b>	
<p><b>Contenu :</b></p> <p>Le Conseil d'État est prié d'étudier la possibilité d'avancer le traitement du budget, si possible à la session du mois de novembre.</p> <p>Cette année, le Conseil d'État propose des amendements à son budget. Ce dernier ayant été adopté dans le courant de l'été, il est donc légitime et compréhensible de constater que certains paramètres aient évolué, notamment au regard des crises sanitaire, migratoire et énergétique.</p> <p>En règle générale, les communes reçoivent à fin septembre de la part de l'État des informations précieuses pour l'établissement de leur propre budget. Une fois ces informations obtenues, elles bouclent leur budget à fin octobre afin que le processus politique puisse se faire.</p> <p>Cette année et comme ce fut le cas d'autres années, le budget de l'État est susceptible d'être amendé. Ces amendements peuvent influencer tant positivement que négativement certains postes du budget communal.</p> <p>Les législatifs des communes siégeant à la même période que le Grand Conseil afin d'adopter le budget, il se peut que certaines décisions prises par notre Autorité influencent les budgets communaux sans que les communes puissent apporter les corrections nécessaires.</p> <p>À l'heure où chaque franc compte tant pour le canton que pour les communes, il nous apparaît important de pouvoir établir un budget selon des données précises et les plus actuelles possibles.</p> <p>Nous demandons donc d'étudier la possibilité d'avancer la session du budget au début du mois de novembre voire à mi-novembre.</p>	
<b>Développement :</b>	
<b>Demande d'urgence : NON</b>	

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Sandra Menoud, présidente de la commission		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>